

Chronique de la "Semaine Religieuse"

C'est dans la quatre-vingt-troisième année de son âge et la quinzième de son pontificat que Léon XIII vient d'entrer, salué par le peuple fidèle qui lui crie : *Ad multos annos* !

Les tribulations et les souffrances, les sollicitudes du gouvernement difficile de l'Eglise en ces temps, n'ont point affaibli le Pape qui montre une vigueur juvénile et une ardeur au travail que l'on ne supposerait pas dans un vieillard.

Dernièrement, on chuchotait que Léon XIII était malade et fatigué, car pendant huit jours il avait suspendu toute audience. Pendant ce temps, le Pape, renfermé dans son cabinet de travail, méditait les belles paroles de son Encyclique à l'épiscopat français.

Chaque matin, le Pontife, malgré son grand âge, reçoit le cardinal secrétaire d'Etat, discute avec lui les affaires générales de la politique ecclésiastique, et lorsque le Cardinal est sorti, arrivent les cardinaux préfets et secrétaires des congrégations qui, tour à tour, sont reçus pour soumettre les relations au Pape et lui proposer les décisions prises au sein des congrégations.

Si l'on considère maintenant que la longévité est une tradition dans la famille des Pecci et que plusieurs des ancêtres les plus proches du Pape sont arrivés presque à être centenaires, on peut en augurer que Léon XIII sera conservé au monde catholique encore de longues années, et que l'on pourra certainement célébrer le grand jubilé épiscopal du Pape.

La France a encore changé de gouvernement. On a dit, pendant la guerre de sécession, que les Américains changeaient de généraux aussi souvent que de chemise ; on peut bien dire que la France les imite en fait de gouvernements. L'ancien est tombé parce qu'on voulait se débarrasser de Constant. Rien ne le prouve mieux que la composition du nouveau, formé à peu près des mêmes éléments et dont le programme ressemble autant à l'ancien que deux gouttes d'eau se ressemblent entre elles.

M. J. Simon raconte que, durant la crise, il interrogeait un gros personnage. " Je suis indifférent aux incidents de la bataille, dit celui-ci. Il suffit que les ministres qui seront désignés soient républicains. — Mais, monsieur, lui dis-je, qu'est-ce que la République ? " Il réfléchit un moment et me répondit : " C'est la laïcisation ! "

C'est bien cela. Aussi, dans leur déclaration, les nouveaux ministres ont-ils eu soin de dire à la première ligne que les lois de laïcité